



transcription de mariage

Par **sysy**, le **25/05/2008 à 05:09**

bonjour je suis libanais et je me suis marie a une francaise au liban et apres avoir fait tous les demarches demande par l ambassade j ai depose ma demande de transcription de mariage comme prevus on ma dit a l ambassade que j allais avoir mon livret familiale dans 10 jours a ma surprise apres 10 jours on m informe qu a cause d une demande de visas en france refuse 6 mois aupart avant ils ont des doutes sur moi et que mon dossier a etait envoye a nante et la reponse ne me serra livre que dans 6 mois
j ai la possibilite d aller en france rejoindre ma femme maintenant avec un visa chengen pour la duree d un mois je voudrais savoir si il y a une quelquonque possibilite de regulariser mes papiers apres que mon visa d un moi soit terminee en attendant la reponse de nante merci de vos reponse

Par **angie26**, le **01/06/2008 à 00:43**

bonjour,
en France,c'est assez difficile de se faire régulariser en ce moment,en tout cas ça prend beaucoup de temps.
Fait appel à la Cimade <http://www.cimade.org/>
ou au Gisti <http://www.gisti.org/index.php>
ils sont spécialisés dans les droits des étrangers et aident les immigrants.
bonne chance